



Obtenir la carte de séjours de 10ans

Par amar, le 13/12/2007 à 10:49

salut, une Algérienne en france depuis plus de 5ans et j'ai une carte de séjours de vie privée et familiale d'un an renouvelable, j'ai poursuivi mes études à paris: j'ai eu une Licence, une maîtrise puis un Master2 d'économie obtenu en février 2007. Je travaille à tps partiel. J'ai fait une demande de carte de 10 ans, mais malheureusement elle était rejetée parce que j'ai des moyens insuffisants! Mais c'est normal puisque j'étais étudiante au même temps (j'ai eu mes diplômes avec succès). Je voulais savoir si je peux contester cette décision et comment si c'est le cas? Merci à l'avance.

Par Nedj, le 12/02/2008 à 10:05

Bonjour,

Votre demande de naturalisation a t elle été rejetée ou ajournée?